Image not found or type unknown

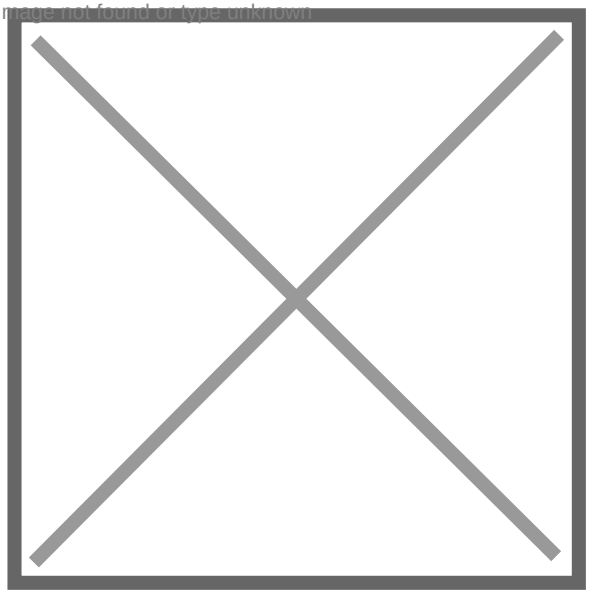

Divorce, maison capital pour mes enfants?

Par **Karine**, le **24/07/2008** à **15:50**

bonjour,
mariee sous la communaute depuis 10ans, 2 enfants une maison depuis 2001.
Voulant d'abord faire un breack, j'ai pris un appartement il y a 5mois avec son accord, nous nous sommes organisés pour les enfants comme pour une garde partagée, lui payait les charges de la maison, moi celle de l'appart. aucune procedure n'a été lancée

Puis la décision a été prise recemment, je demande le divorce, mon futur ex mari ne voulait pas mais l'accepte. Nous nous entendons bien et avons beaucoup de respect l'un pour l'autre, nous avons convenu d'un divorce par consentement mutuel, ni l'un ni l'autre ne voulont nous bagarrer

Il désire garder la maison et je suis d'accord, mais je sais aussi qu'il ne peut pas me donner la moitié du montant de la valeur actuelle, la maison en la vendant rapporterait 150 000 euros chacun.
Dans la mesure ou il garde la maison, nous avons fait une estimation à 60 000 euros qu'il pourrait me donner, je voudrais savoir et il serait d'accord, s'il est possible de mettre une clause au cas ou il viendrait à vendre la maison plus tard disant qu'il me reverserait 60 000 de plus à la vente?
dans le cas ou il la garderait et s'il refait sa vie, s'il lui arrive quelque chose, comment faire pour que ce soit mes enfants les beneficiaires?
je me dis en faisant ceci que j'investis pour mes enfants
je ne demande pas de prestation compensatoire ni de pension alimentaire puisque nous faisons une garde partagée, je ne veux en aucun cas le leser, j'ai pensé à cette solution, mais peut etre y en a t'il d'autre?
merci de vos réponses

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés